

l'habitat

LA LETTRE D'INFORMATION
DE FONTENAY-SOUS-BOIS

n°7

OCTOBRE 2019



« Nous nous réjouissons de la création d'une bourse d'échange interbailleurs »



ANNE KLOPP CONSEILLÈRE MUNICIPALE DÉLÉGUÉE À L'HABITAT DURABLE ET SOLIDAIRE ET À L'HYGIÈNE

Encourager les initiatives **citoyennes et associatives**

En France, plus de 2 millions de ménages sont en attente d'un logement public, et ce malgré le dynamisme de la construction.

Alors que Fontenay est une ville de plus en plus attractive, avec la municipalité, nous soutenons que vivre dans un logement de qualité doit être un droit pour toutes et tous. Pour ce faire, nous poursuivons notre ambition de création de logements publics avec plus de 150 nouveaux logements livrés dans les mois qui viennent, et des modèles d'habitat divers comme l'accession à la propriété maîtrisée, ou du logement participatif sur l'îlot Michelet. Dans le parc existant, nous continuons également, aux côtés des locataires et des amicales, le vaste chantier de réhabilitation des patrimoines de la ville. Nous avons ainsi accompagné les habitants du 94, rue Pasteur pour que leurs immeubles

soient rénovés et leur cadre de vie amélioré. À Jean-Zay des travaux démarrent dans une résidence.

Par ailleurs, la mobilité au sein du parc public étant un véritable enjeu pour les locataires, nous nous réjouissons de la création d'une bourse d'échange interbailleurs qui facilite les démarches.

Favoriser des conditions de vie agréable aux Fontenaysiens, c'est d'une part accompagner les locataires du parc privé grâce à l'intervention du service Hygiène et Santé environnementale et d'autre part encourager les initiatives citoyennes et associatives, pour créer des moments de partage et d'échanges, comme les jardins partagés qui fleurissent notre ville, ou le travail mené avec les Compagnons bâtisseurs et les habitants à La Redoute. C'est ce que la municipalité met en œuvre depuis plusieurs années. ●



La redoute Un quartier en mouvement!

UNE FRESQUE FLORALE POUR EMBELLIR LE QUARTIER

Les services municipaux et le Bailleur IDF Habitat ont souhaité, dans la suite des actions de sensibilisation contribuant à l'embellissement du cadre de vie, faire réaliser une fresque sur le mur de la chaufferie du quartier de La Redoute afin d'effacer les tags et éviter de nouvelles incivilités. À travers cinq ateliers, une trentaine de participants (dont des familles, des adolescents et des enfants) a apporté sa contribution à la création de cette fresque florale. Cela a ainsi permis d'impliquer les habitants dans l'embellissement de leur quartier et de créer du lien social intergénérationnel.

CRÉATION D'UN ESPACE DE VIE SOCIALE

Porteurs de projets de luttes contre l'habitat précaire et de partage de savoir les Compagnons Bâtisseurs IDF ont vu leur atelier se développer en lieu de vie et d'entraide grâce à la forte implication des habitants et des partenaires.

Leur local va être transformé en un espace de vie sociale. Ce projet sera élaboré autour de divers axes : lutter contre l'habitat précaire, partager du savoir, développer l'autonomie et l'entraide ; enrichir le lieu de ressources et renforcer la cohésion sociale ; développer des animations à destination du jeune public. L'association bénéficiera prochainement d'un local

dans la future maison des projets, ce qui lui permettra d'élargir son périmètre d'action sur le quartier des Larris. Une permanence sera mise en place le mercredi matin pour le prêt d'outils aux particuliers et l'après-midi sera consacrée aux ateliers d'animation. ●

1 *Une fresque sur le mur de la chaufferie du quartier a été réalisée par les habitants.*



Une matinée de jardinage entre voisins

Le 16 novembre prochain, le bailleur public Valophis et la ville organisent une matinée de jardinage pour les locataires des résidences du Bois-Cadet et des Grands-Chemin, afin de les accompagner dans l'entretien des jardins privatifs. **Déroulement de la matinée:** **9h**: accueil des participants autour d'un petit déjeuner à la salle Irène-le-Gall. **9h45 – 12h**: Démonstration de tailles d'arbustes par le service Espaces verts. **Entre 10h et 12h**, le broyeur municipal sera également mis à disposition de l'ensemble des Fontenaysiens, qui pourront transformer leurs déchets verts en copeaux, avec l'aide d'un agent des Espaces verts.

Réalisation d'une terrasse mobile avec les habitants

Afin d'accompagner les acteurs de terrain dans leurs projets associatifs à La redoute et aux Larris, la construction d'une terrasse mobile démontable et transportable a été lancée le 19 septembre à La Redoute dans le cadre des animations du jeudi après-midi proposées par les Compagnons Bâtisseurs.

Ce chantier collectif solidaire se poursuit actuellement sur le quartier des Larris, au niveau du parvis extérieur et du jardin de l'espace InterG. **Un atelier est organisé chaque mercredi après-midi de 14h à 17h et ce jusqu'au mercredi 4 décembre.** Cette terrasse mobile sera mise à disposition de l'ensemble des acteurs des deux quartiers prioritaires de la politique de la ville afin d'organiser des initiatives et événements favorisant le lien social.



Parc public Des réhabilitations d'envergure

Les bailleurs publics CDC Habitat et Antin résidences, encouragés par la ville, ont engagé une réhabilitation de leurs patrimoines pour améliorer la qualité et le cadre de vie des locataires.



94, RUE PASTEUR

De nombreux travaux sur ce patrimoine comprenant 232 logements ont été engagés en avril 2018 par le bailleur CDC, à savoir: réfection des halls avec un nouveau système d'éclairage, rénovation des

pièces humides, mise en sécurité électrique des logements, et réfection complète des espaces extérieurs. Bien que les travaux aient eu des impacts sur la vie quotidienne des locataires, cela va permettre aux habitants de profiter prochainement d'un cadre de vie agréable et convivial.

RÉSIDENCE JEAN-ZAY/ OLYMPIADES

La réhabilitation thermique de la résidence Jean-Zay/Olympiades (Antin Résidences) a démarré à la fin de l'été. Ce chantier, qui concerne dix bâtiments composés de 434 logements, se déroulera sur une période de 24 mois, et devrait ainsi se terminer au 3^e semestre 2021. Les travaux permettront une modernisation du site et une amélioration énergétique des bâtiments par l'isolation thermique de l'extérieur. La rénovation des parties communes et des améliorations dans les logements (réfection des salles de bain, volets roulants...) sont également incluses dans les travaux. ●

À SAVOIR

Mobilité résidentielle

À Fontenay, 32 % des demandes de logement public sur la commune émanent d'un ménage déjà locataire du parc public. Dans le cadre d'un engagement régional signé en 2018 entre les bailleurs publics, l'État et Action Logement, une bourse d'échange des logements sociaux d'abord mise en œuvre à Paris, est élargie à l'Île-de-France depuis le 1^{er} juillet 2019. Cette bourse d'échange de logements publics ouvre aux locataires, titulaires d'un bail avec l'un des bailleurs engagés dans le dispositif, la possibilité d'accéder directement à de nouvelles offres de logement et de devenir acteurs de leur parcours résidentiel. Il s'agit d'un dispositif dit «inter-bailleurs» qui permet aux locataires de différents bailleurs d'échanger leurs logements. Sur 17 bailleurs publics présents sur la commune, dix sont déjà engagés dans le dispositif et d'autres adhésions sont à l'étude. À noter, ce dispositif est géré par les bailleurs et ne relève pas de la demande de logement public et des guichets enregistreurs. Les locataires sont invités à consulter la foire aux questions de la plateforme: www.echangerhabiter.fr/faq



Habitat De nouvelles constructions à venir

Après la livraison de 40 logements PLS rue des Bois, aux Alouettes, de nouveaux logement publics vont voir le jour.

LES PARAPLUIES

Le lancement des travaux de construction d'un programme mixte située au 16, avenue Stalingrad comprenant 43 logements dont 17 logements publics et 26 en accession à la propriété, débutera en janvier 2020 pour une durée de 2 ans. Les 17 logements locatifs publics gérés par le bailleur Seqens seront répartis en trois catégories de logements (4 PLAI, 2 PLUS et 11 PLS).

LE PLATEAU

Inscrit dans le projet de réaménagement de l'îlot Michelet, un nouveau programme accueillera 80 logements mixtes et favorisera le lien social et intergénérationnel. Il comportera 24 logements locatifs publics gérés par le bailleur Logis Transport (5 PLAI, 17 PLUS et 2 PLS), 45 appartements en accession « à prix maîtrisés », et 11 logements participatifs. Le chantier a démarré au 1^{er} trimestre 2018 avec une livraison prévue en mai 2020.

- 1 80 logements mixtes seront livrés au printemps 2020, en face de l'école Michelet.

LE BOIS

Au 129, avenue Foch, des travaux de réhabilitation et de transformation d'un immeuble de bureaux en logements par l'association Solidarités nouvelles pour le logement (SNL) démarreront en octobre 2019 pour une durée de un an. Ce patrimoine comportera 9 logements très sociaux à destination des publics en situation de grande fragilité. Située en lisière du bois de Vincennes, cette résidence permettra de favoriser la mixité sociale dans ce quartier pavillonnaire.

CLOS-D'ORLÉANS

Une résidence pour les moins de 30 ans de 87 logements T1 et T1bis sera livrée pour la rentrée 2020-2021 au 1 bis, rue du Clos-d'Orléans afin de permettre aux étudiants et aux jeunes actifs aux revenus moyens d'accéder plus facilement au logement pour favoriser le lien emploi-logement et faciliter la mobilité professionnelle.

INFO PRATIQUE

Les nuisibles dans l'habitat collectif

Si la présence des insectes et animaux sauvages en milieu extérieur peut être le signe d'une riche biodiversité, elle est souvent synonyme de nuisances à son domicile. Des règles sont à suivre pour limiter leur prolifération dans l'habitat.

Qui doit intervenir ?

- **Présence dans un logement uniquement:** insectes: occupant. Rongeurs: propriétaire.
- **Présence dans plusieurs logements ou dans les parties communes:** insectes: syndic / bailleur public. Rongeurs: syndic / bailleur public.

Des règles d'or

- Afin d'éviter l'intrusion des insectes et rongeurs, **la réparation des fuites d'eau et la propreté des locaux sont essentielles**. On veillera également à rendre les lieux hermétiques.
- **En cas d'infestation:** j'informe au plus vite la personne en charge de l'intervention; je n'hésite pas à en parler au voisinage afin de déterminer l'ampleur de l'infestation; je me rends disponible pour les prestataires missionnés; j'évacue mes affaires infestées avec précaution pour ne pas disséminer les insectes; si j'interviens moi-même, je privilégie d'abord la lutte mécanique (nettoyage, haute température...). En cas de lutte chimique, je fais appel à un professionnel dès que possible.

Les services municipaux ne procèdent à aucune intervention dans le domaine privé. Pour toute demande d'intervention sur la voie publique, service communal d'Hygiène et Santé environnementale: 01.71.33.52.90.